

tions, des fragmens de pierre calcaire jaunâtre à grains grossiers, et que l'on dit venir de Vérone et de Bologne, sur lesquels on remarque des plaques assez larges ou des fragmens de tests bombés ou arqués et traversés de nombreuses stries crénelées dans le même sens. Ces fossiles sont généralement regardés comme des *Palais de poissons* pétrifiés, et il est assez difficile en effet de les rapporter à autre chose dans leur état ordinaire de conservation. Le hasard nous a servis au mieux pour faire connaître la vraie nature de ces prétendus palais de poissons. Nous avons trouvé chez M. DE FRANCE, un fragment qui ne nous a laissé aucun doute à ce sujet; c'était la partie antérieure d'un test avec son rebord inférieur, et des fragmens de pieds-mâchoires assez longs, mais peu larges, qui ne pouvaient appartenir qu'à un Crustacé. *Voy.* pl. X, fig. 5, 6, 7.

Partant de cette donnée, nous parcourûmes ensuite la série des animaux de cette classe, et nous ne trouvâmes que les deux seuls genres *Hippe* et *Remipède* dont le corselet ait quelque analogie, dans sa forme générale ou dans les stries transverses qui le traversent, avec le corps pétrifié. Les Hippes ont des sillons transversaux assez marqués; mais leur carapace n'est pas évasée en devant comme celle du fossile; tandis que dans les Remipèdes la partie la plus large du test est environ vers le tiers de sa longueur, ce qui montre plus de ressemblance avec ce dernier. Outre cela, le fossile et le Remipède ont les côtés du test rebordés, ce qui n'existe point dans les Hippes; enfin, dans ceux-ci les pieds-mâchoires ont une largeur considérable qu'on ne remarque point dans les pieds-mâchoires des premiers. Les Remipèdes, il est vrai, n'ont pas les sillons transversaux de la carapace très-distincts, tandis qu'ils sont fortement marqués dans le fossile, qui a aussi de beaucoup plus grandes dimensions; mais ces différences ne nous paraissaient être que du plus au moins, et nous pensions qu'elles pouvaient caractériser seulement des espèces.

Nous nous déterminâmes conséquemment à placer ce fossile dans le genre des Remipèdes, seulement sous la considération que c'était à lui qu'il convenait le plus de le rapporter, et nous déclarâmes que l'on ne pourrait toutefois le faire définitivement que lorsqu'on aurait des pièces plus complètes que celles que nous avons eues à notre disposition, et surtout des restes qui présenteraient des fragmens de la queue ou des pieds.

M. le professeur RANZANI a été plus heureux que nous. Il a trouvé dans le cabinet d'histoire naturelle de l'université de Bologne, fondé par ALDROVANDE, un de ces fossiles bien plus complet que ceux que nous avons pu examiner, et le même que ce célèbre naturaliste avait décrit et figuré dans son *Muséum métallique*, publié après sa mort par BARTOLOMEO AMBROSINI. Cette pièce présentait le dessus de la carapace presque entier, et une grande partie du dessous. Comparée par M. RANZANI avec la figure de la *Ranine dentée* de M. LATREILLE, publiée par RUMPHIUS (*Amboinsche Rariteit Kamer*, tab. VII, fig. T et V), il a remarqué entre elles des ressemblances si nombreuses qu'il n'a pas hésité à les rapporter sinon à la même espèce, du moins au même genre; et nous nous plaisons à reconnaître la justesse de ce rapprochement.

Nous terminerons cet article par un extrait de la note que M. RANZANI a insérée dans son recueil de Mémoires d'histoire naturelle, publié en 1820, en y joignant une copie exacte de la figure qu'il donne de la face inférieure de la ranine d'Aldrovande, seulement réduite d'un quart. Voyez pl. XI, fig. 1.

« Parmi les caractères du genre *Ranine* de M. LATREILLE, dit M. RANZANI, on remarque la forme de la carapace généralement oblongue et tronquée à son bord antérieur; celle des pieds-mâchoires externes qui ont leur division intérieure longue et étroite; celle des pieds qui suivent les pinces ou les bras, et dont deux paires sont situées au-dessus des autres; et celle de la queue, qui est courte et constamment étendue comme celle des Crustacés macroures de M. LATREILLE, ou des *Exochnata* de Fabricius. Maintenant si l'on examine comparativement la carapace de notre Crustacé (pl. X, fig. 5, 6 et 7, et pl. XI, fig. 1), on reconnaît qu'elle est oblongue et tronquée transversalement en avant, comme celle des espèces vivantes du genre *Ranine*, et que la division interne des pieds-mâchoires (pl. XI, fig. 1^c) a la même étroitesse que celle de ces animaux. Quoique les pieds manquent dans ce fossile, il y a cependant des motifs de croire qu'ils étaient situés à peu près comme dans les Ranines, puisque leur seconde paire est articulée avec le tronc, fort en arrière (pl. XI, fig. 1, ^b), et que l'espace qui reste pour l'articulation des derniers est trop petit pour que ceux-ci n'aient pas été superposés les uns sur les autres. »

Pour ce qui concerne la queue, un petit fragment qui reste à la suite

de la partie supérieure de la carapace suffit pour prouver qu'elle n'était pas très-étroite à sa base; d'ailleurs il semble que le rapprochement et la superposition déjà indiqués des pieds, et la brièveté de la queue, donnent des caractères subordonnés l'un à l'autre; car si la queue eût été longue, les pieds auraient dû être écartés les uns des autres afin de conserver au corps l'équilibre nécessaire pour la marche et la natation: or, les pieds du fossile d'Aldrovande ayant dû se trouver attachés au corps dans un espace très-étroit, comme ceux des Ranines vivantes, on peut en conclure que la queue de ce fossile devait être aussi proportionnelle à celle des Ranines. En outre, on peut croire que cette queue, au lieu de se tenir habituellement infléchie, comme celle des Crustacés brachyures, était constamment droite comme celle des macroures, puisque les pieds de la seconde paire (fig. 1, *b*) et même ceux de la paire suivante, sont entre eux et à leur base rapprochés de façon que si la queue se repliait en dessous, elle ne trouverait pas de place pour se loger entre eux, comme cela existe dans les Crustacés brachyures.

L'espace qui reste de chaque côté des pieds-mâchoires externes (fig. 1, *c*, *d*) montre clairement que les bras de notre Crustacé étaient non-seulement aussi longs, mais aussi larges que ceux des Ranines vivantes.

Enfin la lame sternale (fig. 1, *e*) et les pièces plus petites qui s'y joignent latéralement, et en arrière dans sa partie retrécie, sont à très-peu près conformées comme les pièces correspondantes dans les Ranines.

M. RANZANI propose pour nom spécifique de cette espèce, celui de *Ranina Aldrovandi*, que nous adoptons et que nous substituons à celui de *Remipes sulcatus* que nous lui avons d'abord assigné.

Le test de cette espèce fossile n'offrant pas d'épines en avant de la carapace, comme celui des deux seules Ranines vivantes connues, les *Ranina dentata* et *dorsipes*, on ne peut la confondre avec elles. M. RANZANI en donne la définition suivante: *Ranina Aldrovandi*; *R. testa ovato-oblonga, punctis prominentibus in arcus dispositis ornata; pedipalpis exterioribus, ac lamina sternali punctata, punctis prominentibus, sparsis.*

A cette occasion, nous ferons remarquer que la figure que M. RANZANI donne de son crustacé, diffère un peu de ce qui existe sur les pièces que nous avons examinées, dans la disposition des lignes transverses, saillantes et granuleuses du dessus de la carapace. Dans le fossile du Muséum

de Bologne, ces lignes représentent de petits arcs dont la convexité est tournée vers la partie postérieure du test, et ces arcs s'entrecoupent les uns les autres, comme le font les contours des écailles d'un poisson. Dans les nôtres, la plupart des lignes saillantes traversent d'un bord à l'autre et sont irrégulièrement sinueuses.

Il ne serait pas impossible que ces différences dussent faire distinguer deux espèces voisines l'une de l'autre, dans le genre *Ranine*.

Ici se termine la série des Crustacés décapodes brachyures dont nous avons pu constater l'existence et détailler les principaux caractères. Il en est encore beaucoup, sans doute, qui ne nous sont pas connus ou qui sont indéterminables, bien cependant qu'on puisse les rapporter à l'ordre de Crustacés où ils doivent prendre place. Parmi ces derniers, nous citerons seulement, 1° les grands *Crabes* enfouis dans les feuillets du calcaire marneux de Monte-Bolca, dont la carapace n'est jamais bien conservée. Ils ont la taille du *Cancer Mænas*, et la coupe de leur corps les en rapproche beaucoup, ainsi que la forme et la disposition de leurs membres. La collection du Muséum d'histoire naturelle en possède un dont les pattes sont surtout bien conservées. 2° Un *Portune* en très-mauvais état, de la collection de M. DE DRÉE, et indiqué comme venant des environs de Bordeaux. 3° Un *Inachus*, de la marne jaunâtre de Montmartre, où se trouve la Leucosie de Prévost. 4° Un *Crabe*, trouvé dans des argiles verdâtres et sablonneuses des environs de Béziers, et qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris. 5° Un *Crabe* venant sans doute des Indes orientales, si l'on en juge par son mode de conservation, et qui est un peu plus petit que le *Cancer Mænas*, avec la carapace ponctuée et garnie sur chaque bord antéro-latéral de huit ou neuf dentelures. 6° et 7° Deux *Crabes* de l'Amérique septentrionale, dont M. LESUEUR nous a envoyé des croquis.

M. MANTELL a trouvé dans la craie d'Angleterre les débris de cinq espèces de Crustacés brachyures qui nous sont inconnues, mais dont l'une, par la forme ellipsoïdale de son test, et par les dentelures de ses bords latéraux-antérieurs, semble se rapporter au genre *Corystes* plutôt qu'à tout autre.

En général, les Crustacés brachyures fossiles observés jusqu'à ce jour, viennent, pour l'Asie, des côtes du Malabar, de Tranquebar, de Coromandel, de Chine et du Japon, de Java, des Philippines, etc. Pour l'Europe, outre les lieux cités plus haut, des schistes du canton de Glaris en Suisse, et principalement du Legerberg et du Schnekenberg, de quelques points de la Franconie, du pays d'Hanovre, etc.

Des pinces ont été trouvées par LAMANON, dans les carrières d'Aix en Provence, et M. AUDOUIN nous a remis quelques portions de test indéterminables qu'il a recueillies dans les couches inférieures à la craie, au cap la Hève près du Havre.

Nous regarderons comme de véritables fossiles le *Cancer spinifrons*, le *Maia Squinado*, ainsi que le *Pagurus Bernhardus*, etc., trouvés par M. RISSO avec des coquilles qui vivent à présent dans la Méditerranée et qui ont conservé leurs couleurs, dans une couche de sable de la presqu'île de Saint-Hospice, près de Nice. Néanmoins, n'ayant pu les comparer nous-mêmes aux espèces analogues, nous nous abstiendrons d'en faire ici mention.

SECONDE FAMILLE.

DÉCAPODES MACROURES.

Carapace plus longue que large, le plus souvent cylindroïde; queue très-grande, étendue, terminée par des appendices natatoires.

PREMIER GENRE.

PAGURE; *Pagurus*, FABR., LATR., LEACH.

Corps et Queue très-mous, ne paraissant pas susceptibles de pétrification. Carapace présentant des régions très-distinctes dans les espèces vivantes.

Pieds de la première paire terminés en pinces; de grandeur inégale (le plus gros étant ordinairement le droit); ces pieds se présentant à l'ouverture d'une coquille où l'animal se loge.

1. PAGURE DE FAUJAS.

(Pl. XI, fig. 2.)

PAGURUS FAUJASII.

Bernard l'hermite. FAUJAS, Hist. de la montagne de Saint-Pierre de Maëstricht, page 179, pl. 32, fig. 5 et 6.

M. FAUJAS, dans l'ouvrage que nous citons, a décrit et figuré des pinces de Crustacés, qu'il a trouvées fréquemment dans la montagne de Saint-Pierre et dans les collines du voisinage qui sont formées de la même pierre. Ces pinces, dont l'enveloppe est blanche et calcaire, sont toujours par paires, sans trace de corps ou d'autres parties; aussi M. FAUJAS les a-t-il regardées comme étant celles d'un Pagure ou d'un Bernard-l'hermite, et ce rapprochement est d'autant plus vraisemblable que la courbure de ces pinces; leur grosseur relative, leur direction, sont en tout semblables à ce qu'on observe dans les Pagures vivans. L'espèce à laquelle elles ont appartenu est, selon M. LATREILLE, très-voisine de la plus commune (le *Pagurus Bernhardus*); car ici, comme dans l'autre, c'est le bras droit

qui est le plus fort ; la main a la même forme dans les deux ; la principale différence qui existe, consiste simplement dans un plus grand nombre d'aspérités et dans un allongement des doigts un peu plus grand chez le fossile, que dans le *Pagurus Bernhardus*.

La pince du fossile est assez renflée et légèrement comprimée, et ses deux bords, supérieur et inférieur, sont marqués d'une ligne saillante granuleuse qui s'étend dans toute leur longueur ; les deux doigts sont à peu près de même force et de même forme, c'est-à-dire, longs et un peu arqués l'un vers l'autre ; leurs bords internes sont aussi garnis de lignes saillantes granuleuses. La pièce qui précède la pince, ou le carpe, a son bord antérieur dessiné par une ligne saillante granuleuse, et les angles de ce même bord sont aussi pourvus d'une ligne transversale peu étendue, dentelée. La pièce qui se trouve avant celle-ci, ou la seconde de la patte, est granuleuse, et la première, ou la plus petite de toutes, est lisse.

Le terrain où l'on trouve ces pinces, est une craie grossière sablonneuse qui renferme des coquilles fossiles des genres *Baculite*, *Ammonite*, *Pecten*, *Térébratule*, etc., des ossemens nombreux de tortues marines, et ceux d'une très-grande espèce de reptile saurien rapportée d'abord aux *Crocodiles*, mais que M. Cuvier regarde comme appartenant au genre des *Monitors*.

DEUXIÈME GENRE.

ÉRYON ; *Eryon*, NOB.

Carapace plane, large, ovale, fortement découpée sur ses bords antérieurs, droite sur ses bords latéraux ; antennes moyennes très-courtes, bifides, multiarticulées, avec leur division interne à peu près égale à l'externe ; antennes extérieures courtes, ayant leur pédoncule allongé et recouvert par une écaille assez large ovoïde et fortement échan-crée du côté intérieur ; ouverture buccale allongée et assez étroite.

Queue assez courte, terminée par cinq écailles natatoires, dont les deux latérales sont assez larges et un peu arrondies au côté interne, et dont les trois moyennes sont triangulaires.

Pieds de la première paire à peu près aussi longs que le corps, grêles

et terminés en pinces, à doigts minces et peu arqués; les suivans plus petits, et étant (au moins ceux des deux premières paires) également terminés par une pince.

1. ERYON DE CUVIER.

(Pl. X, fig. 4.)

ERYON CUVIERI.

Locusta marina seu carabus. BAIER, *Oryctographia norica*, suppl. pag. 13, tab. 8, fig. 1 et 2.

Astacus fluviatilis lapideus in tabula Pappenheimensi, cujus chelæ rufa colore tinctæ. RICHTER, *Museum Richterianum*, tab. 13, M n° 32.

Brachyurus thorace lateribus inciso. WALCH et KNORR, *Rec. desmonum. des catast. du globe*, tom. 1, pag. 136 et 137, pl. 141, 141A, 141B, 15, 2, 4.

Cancer arcticus. SCHLOTHEIM.

Ce Crustacé a été souvent trouvé dans la pierre calcaire fissile, de Pappenheim, de Solnhofen et d'Aichstedt, dans le margraviat d'Anspach. L'individu que nous figurons entier appartenait à M. FAUJAS.

Les caractères les plus frappans de ce fossile remarquable sont tirés de son test très-large, déprimé, chagriné en dessus, finement dentelé sur ses bords latéraux, qui sont droits, et qui présentent en avant deux échancrures profondes et assez larges; sa tête forme une légère saillie, munie d'antennes sétacées, fort courtes; ses pattes antérieures au moins aussi longues que le corps, sont terminées par des pinces à doigts assez grêles et peu arqués; la queue est formée de six segmens, dont les cinq premiers ont les bords anguleux; il y a cinq écailles caudales, dont les trois du milieu triangulaires, et les deux autres à peu près ovales.

Ce genre, par l'aplatissement de son test et la forme de sa queue, a quelques rapports avec les Scyllares; mais il en diffère éminemment par ses longues pinces, et il s'éloigne des Langoustes par ses antennes externes, sétacées, multiarticulées, minces et courtes; tandis que ces mêmes parties ont dans ces derniers Crustacés une longueur extraordinaire, et que dans les Scyllares, elles sont réduites seulement aux articles de la base, très-aplatés et élargis, et qui forment comme une sorte de crête.

TROISIÈME GÈNRE.

SCYLLARE; *Scyllarus*, FABR. LATR.

Carapace presque carrée, présentant de fortes tubérosités ou aspérités; région stomacale triangulaire, plane, tronquée transversalement en avant; région génitale formant un gros tubercule au milieu du test, et suivie de la cordiale qui présente aussi une saillie remarquable; régions branchiales petites, allongées et médiocrement saillantes; yeux très-écartés; les deux premiers articles des antennes extérieures très-larges, aplatis et dentelés en forme de crête.

Tous les *pieds* terminés par une simple pointe; la première paire légèrement plus grosse que les autres.

Queue formée de six articulations et terminée par cinq lames natatoires.

1. SCYLLARE DE MANTELL.

(Non figuré.)

SCYLLARUS MANTELLI.

(Long. de la carapace, 0,027. Larg., 0,030.) Nous ne possédons qu'une carapace de cette espèce, qui a été trouvée sur la côte d'Angleterre. Sa surface est grossièrement chagrinée et ses régions sont bien marquées; deux sillons obliques très-enfoncés, viennent de chaque côté depuis l'angle antérieur latéral, où se voit la fossette de l'œil, jusque vers le milieu du test, et dessine ainsi la région stomacale. La région génitale forme une colline qui s'étend en s'abaissant jusqu'au bord antérieur du test. La région cordiale lui est liée en arrière, et fait une saillie remarquable. Une profonde excavation sépare de chaque côté ces régions de la branchiale. Les bords latéraux paraissent irrégulièrement rugueux. Les antennes extérieures manquent; mais en dessous, les bases des cinq paires de pattes ont la disposition qu'on remarque dans les Scyllares vivans.

QUATRIÈME GENRE.

LANGOUSTE; *Palinurus*, FABR., LATR., LEACH.

Carapace cylindroïde allongée, ayant diverses régions, surtout la stomacale et les branchiales, bien nettement marquées, et présentant des anfractuosités et des lignes enfoncées plus nombreuses que celles du test des autres Crustacés macroures; antennes latérales très-longues et très-fortes.

Pieds terminés par des articles pointus.

Nota. Un Crustacé de la collection du Muséum, compris dans les feuillets du calcaire marneux de Monte-Bolca, appartient évidemment à ce genre; car ses antennes et ses pieds présentent clairement les caractères que nous avons indiqués, et sa taille est à peu près celle de la langouste commune (*Palinurus quadricornis*). Sa carapace n'étant pas bien conservée, nous nous abstiendrons de la décrire.

Il nous reste deux Crustacés dont nous ne possédons au contraire que le test, et cette partie ne nous paraît pas suffisante pour les faire rapporter avec certitude à ce genre. Néanmoins nous les y laisserons provisoirement, attendu qu'on ne pourrait les ranger dans les autres genres de la famille des Macroures, dont la forme générale est la même. Les Alphées, les Penées et les Palémons ont en effet la tête terminée par un rostre très-comprimé, avancé, relevé et denté en scie, tandis que nos Crustacés ont le rostre médiocre, placé dans la direction générale du corps, triangulaire et creusé en gouttière. Tous les autres genres voisins de ceux que nous venons de nommer, tels que les Processes, les Crangons, les Pandales, etc., ont d'ailleurs, comme eux, le test très-mince et très-lisse, sans régions distinctes, et les Galatées ont le leur divisé en un grand nombre de petites écailles, ou tout-à-fait lisse et saillantsur les côtés; enfin les vraies Écrevisses ou Homards n'ont de distinctes que les régions de l'estomac et du cœur, sans autres traces de division de leur carapace.

1. LANGOUSTE DE LESUEUR.

(Pl. X, fig. 8. Carapace vue en dessus, et fig. 9, la même vue de côté.)

PALINURUS SUERII.

(Long. de la carapace, 0,032. Larg. prise vers le milieu des régions branchiales, 0,026. Hauteur 0,014.) Nous n'avons vu qu'une carapace pétrifiée en matière calcaire, et qui nous a été prêtée par M. le général polonais CORVIN KOSAKOSKI. Elle est à peu près de la taille de celle d'une écrevisse ordinaire, et partout granuleuse; elle a un très-petit rostre triangulaire, creusé en gouttière, et point d'épines en avant; le reste du bord antérieur est trop peu complet pour être décrit. Sa surface est partagée en trois parties distinctes par des lignes enfoncées, transversales, la première peu sinueuse, et la seconde plus large, en forme de V, et rebordée. Les deux premières parties séparées par ces lignes sont tuberculeuses: l'une d'elles, l'antérieure, est la région stomacale, et la seconde la région génitale. La troisième partie, qui correspond à la place des branchies de chaque côté, est simplement granulée, et il est probable que la région du cœur est confondue avec elle vers le bord postérieur, qui est sinueux, arrondi et marqué d'une double ligne saillante qui en suit tout le contour.

Nous ignorons de quel lieu vient ce fossile.

2. LANGOUSTE DE REGLEY.

(Pl. XI, fig. 3.)

PALINURUS REGLEYANUS.

(Long. approximative de la carapace, 0,032, — de la région stomacale 0,015, — des régions génitale et cordiale réunies 0,017. Hauteur de cette carapace, à la région branchiale, 0,014. Son épaisseur, au même point, 0,012.) Des deux individus de cette jolie espèce, que nous avons examiné, l'un appartient à M. REGLEY, et l'autre qui fait partie de la collection d'histoire naturelle de Besançon, nous a été confié par le con-

servateur de cette collection, M. GÉVRIL. Ils sont renfermés tous les deux dans une pierre calcaire de couleur rose, à grain assez grossier, formant une sorte de caillou roulé, de la grosseur du poing, et ils ont été trouvés au village de Ru, près Vesoul.

Dans cette espèce la carapace est allongée, comprimée, rebordée sur ses contours, et partout couverte de points granuleux assez espacés entre eux. La région stomacale est un peu anguleuse et marquée en dessus, dans son milieu, d'une ligne un peu saillante en avant, mais qui se change postérieurement en un sillon droit, prolongé jusqu'à la région du cœur : on voit une ligne saillante, granuleuse, longitudinale, sur chaque côte de cette région, et, près de son bord postérieur, on remarque un petit sillon transversal peu étendu aussi de chaque côté. Le grand sillon transversal de la carapace, situé en arrière de la région de l'estomac, est très-fortement prononcé. La région génitale est très-large et partagée en deux parties par la ligne enfoncée, longitudinale, qui vient du milieu de la région stomacale. Chacune de ces parties a latéralement une petite impression transversale. La région cordiale est d'une moyenne étendue, de forme pentagonale, marquée dans son milieu d'une petite carène relevée, qui est la suite du sillon moyen des régions génitale et stomacale. De chaque côté est un petit appendice triangulaire, allongé. Les régions branchiales, fort distinctes, sont séparées l'une de l'autre par une ligne moyenne enfoncée, et le sont aussi des régions cordiale et génitale par une autre ligne oblique, qui se rend sur les côtés de la carapace, au point où aboutit son grand sillon transversal.

CINQUIÈME GENRE.

PALÉMON ; *Palæmon*, FABR., LATR., LEACH.

Carapace cylindroïde, assez courte, mince, sans régions distinctes, terminée le plus souvent, à sa partie antérieure, par un rostre comprimé, très-aigu, plus ou moins denté en scie sur les bords supérieur et inférieur; antennes très-longues, les intermédiaires étant formées de trois filets, dont deux plus grands que le troisième.

Les quatre *pièds* antérieurs terminés en pince.

1. PALÉMON SPINIPÈDE.

(Pl XI, fig. 4.)

*PALÆMON SPINIPES.*BAIER, *Oryctog. norica* suppl., tab. 8, fig. 9.*Locusta brachis contractis*. WALCH. et KNORR., *Monum. du déluge*, tom. I, pl. 13. B. 1, 13 C 1 et 2, 16 1 et 2, 13 A.

(Longueur totale, mesurée depuis le bout du rostre jusqu'à l'extrémité de la queue, 0,155. Longueur du rostre, 0,025. Long. des nageoires de la queue, 0,028.) Ce crustacé se trouve fréquemment dans la pierre calcaire, bitumineuse, fissile de Pappenheim et de Solnhofen; mais il y est rarement bien conservé.

N'ayant jamais vu de pièce plus entière que celle qui est figurée dans l'ouvrage de KNORR et WALCH (pl. 13, B.), nous nous bornerons à décrire celle-ci; mais auparavant nous devons dire quels sont les motifs qui nous ont déterminés à placer cette espèce plutôt dans le genre Palémon que dans les genres voisins. Nous tirons ces motifs, 1° de ce que nous trouvons les filets des antennes intermédiaires au nombre de trois; ce qui n'est que dans ce seul genre, et ce qui se voit très-bien dans la pl. 13 B de KNORR; 2° de ce que deux de ces filets sont presque aussi longs que les antennes extérieures; 3° de ce que les deux dernières paires de pieds, au moins dans les individus que nous avons examinés, ne sont pas terminés par des pinces, et que d'après la figure 13 B de KNORR, déjà citée, il paraîtrait que les deux premières en seraient pourvues, l'une d'elles les ayant assez fortes mais linéaires; 4° enfin, de ce que le test est terminé en avant par un rostre très-avancé, comprimé et cultriforme.

Le Crustacé de KNORR et de WALCH dont nous donnons une copie est vu comme de profil. Son rostre, relevé vers sa pointe, n'a pas de dentelures sensibles, soit qu'elles n'aient jamais existé, soit qu'elles n'aient pas été conservées. Les antennes intérieures ne laissent voir que leurs longs filets; les extérieures sont plus fortes et infléchies. Les extrémités des pieds sont en général mal conservées. Les quatre premières paires de ces pieds ont la face postérieure de leurs premiers

articles munie d'épines fort longues et rangées en une seule série comme les dents d'un rateau. Les pattes de la dernière paire sont très-grêles, allongées, et l'une d'elles, bien apparente, semble terminée par un seul crochet. La queue est formée de six articulations dont la dernière donne attache aux pièces de la nageoire caudale, dont nous n'avons pas pu bien déterminer les formes.

Tels sont les Crustacés décapodes macroures, véritablement déterminables, qui sont à notre connaissance, et cependant les dépouilles de ces animaux ne sont pas plus rares, dans le sein de la terre, que celles des Crustacés décapodes brachyures. On les trouve tout aussi souvent, mais comme leur test était formé de parties plus nombreuses et ordinairement fort minces, leur conservation a été moins facile. On ne peut même le plus souvent arriver à la détermination de leurs genres, et cela a lieu surtout pour les Palémons, les Alphées, les Penées, les Processus de LÉACH (ou Nikas de RISSO), qui ne diffèrent entre eux que par le nombre de leurs serres ou des filets de leurs antennes intérieures, toujours perdus dans les fossiles.

Quoi qu'il en soit, nous croyons utile d'indiquer ici quelques-uns des Crustacés macroures dont les ouvrages font mention, ou ceux dont nous avons vu des échantillons. Cette énumération pourra engager les naturalistes à prendre de nouveaux renseignemens pour arriver à la connaissance plus parfaite de ces espèces. Ainsi, outre la *Langouste* trouvée dans la pierre calcaire feuilletée de Monte-Bolca dont nous avons dit quelques mots en traitant du genre *Langouste*, une seconde espèce paraît indiquée dans KNORR, tom. 1, pl. XIV A fig. 2; on la reconnaît surtout aux portions d'antennes placées sur un support épineux, ainsi qu'à ses pattes courtes et crochues; et c'est peut-être aussi à cette espèce qu'il faut rapporter l'échantillon très-détérioré, figuré pl. XIII, B, n° 2 du même ouvrage, sur un fossile également trouvé dans les carrières des environs de Pappenheim.

Les mêmes carrières ont encore fourni les Crustacés figurés par KNORR pl. XV, n° 1, 3, 5, que WALCH rapporte au genre *Astacus* à cause de leurs grosses pinces, et qui nous paraissent trop frustes pour être placés définitivement dans un genre quelconque, bien que le rappro-

chement de WALCH ne nous paraisse pas tout-à-fait inadmissible, ainsi qu'on pourra en juger d'après la description suivante et la figure 5, pl. XI, que nous donnons d'une pièce qui appartient à la collection du Muséum, et qui vient des carrières d'Aichstedt. Ce petit Crustacé dont la carapace proprement dite a environ 0,012 de longueur sur 0,007 de largeur, est vu en dessus et tout-à-fait aplati: il est principalement caractérisé par son rostre avancé et aigu, sans carène ni dentelure sensible; par les traces de ses antennes qui paraissent avoir environ la longueur du corps; mais surtout par ses pinces assez grosses, terminées par des doigts longs, robustes et à bord interne droits et sans dentelures, se recourbant en crochet et s'entre-croisant seulement à l'extrémité.

Notre individu n'a pas la queue étendue, ce qui fait que l'on ne peut juger par sa figure, de sa grandeur réelle. Les parties de sa carapace qui restent paraissent très-minces et lisses.

Nous avons vu dans le cabinet de M. DE FRANCE des vestiges d'un Crustacé du même genre que celui-ci, mais un peu plus grand, et dont le test plus épais est chagriné. Nous croyons qu'il doit constituer une espèce particulière, et c'est à l'une ou à l'autre qu'il faudra rapporter la fig. 8, pl. 8, de l'*Oryctographia norica*, suppl. de BAIER. On a trouvé également à Pappenheim un test sans pattes ni antennes, qui par la courbure et la petitesse de son corps ressemble assez aux *Crangons*.

Un Crustacé (figuré par BAIER, *Oryctogr. norica*, tab. 8, fig. 4 et 9) est de la taille de l'écrevisse, son corps, assez endommagé, est muni de deux bras très-longs, composés de pièces à peu près d'égale diamètre dans toute leur étendue, terminés par une serre dont le doigt immobile est très-allongé et oblique, et le doigt mobile court et arqué.

La même espèce est encore figurée par KNORR, tom. I, pl. 14 B. 2; mais moins nettement que par BAIER et par J. G. KEYSSE. *Reisen*, etc. (Voyage en Allemagne). C'est en vain que nous avons voulu la rapprocher de quelque espèce vivante. Nous n'en avons trouvé aucune qui eût les serres conformées comme les siennes, et quant à la proportion des bras relativement au volume du corps, nous n'avons remarqué un peu de ressemblance que dans le *Palæmon Carcinus* de FABRICIUS, figuré par RUMPHIUS (*Amboinche rareitet Kamer*, tab. 1, fig. B), ou dans la Galathée spinipède.

La singulière forme des bras de ce Crustacé, nous a engagés à reproduire la figure de BAIER dans notre pl. V (voy. la fig. 5.)

M. MANTELL, savant géologue anglais, qui s'occupe maintenant d'un grand travail sur la craie d'Angleterre, ayant communiqué à MM. CUVIER et BRONGNIART quelques échantillons des fossiles qu'il a découverts dans cette formation, et ces savans ayant bien voulu nous permettre d'examiner quelques débris des Crustacés qui s'y trouvaient, nous avons reconnu qu'ils se composaient de fragmens de pinces assez fortes, de forme allongée, très-rugueuses en dehors et ayant les doigts linéaires, lesquelles étaient portées par des bras assez grêles.

Le Crustacé auquel appartenait ces pinces avait la forme ordinaire des Macroures, et ne présentait, sur les pièces que nous avons vues, d'autres caractères extérieurs que ceux qui consistaient dans la présence de trois forts tubercules sur chaque côté de la carapace qui était d'ailleurs très-rugueuse. Il était un peu plus grand que l'Ecrevisse fluviatile.

Le genre des Galathées est celui dont il se rapproche le plus.

M. DE ROISSY nous a communiqué dernièrement un corps de Crustacé trouvé dans les rochers des Vaches-Noires en Normandie, qui par ses dimensions et ses formes générales, a quelque rapports avec l'écrevisse ordinaire. Ses caractères sont trop effacés pour que nous puissions le décrire; mais nous n'hésitons pas, d'après ce que nous avons, à y reconnaître qu'il appartient à une espèce inconnue.

Enfin le catalogue de DAVILA donne encore l'indication de quelques Crustacés macroures. Ce sont des *Astacolites* et des *Squilles pétrifiées pyriteuses* d'Angleterre, et d'autres de Dieulouard en France. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en examiner aucun individu.

M. DE DRÉE possède aussi des fragmens de divers Crustacés, provenant des rochers des Vaches-Noires et des étangs de Dieulaville en Lorraine.

ORDRE SECOND.

CRUSTACÉS ISOPODES.

Corps composé d'une tête distincte et de sept anneaux portant chacun une paire de pieds simples et plus ou moins courts; queue composée d'un nombre variable d'anneaux (1 — 7) recouvrant des lames ou feuillets disposés par paires sur deux rangs, qui portent ou recouvrent les branchies et servent à la natation. (LATR.)

Nous ne rappellerons ici que pour mémoire les deux espèces fossiles que nous avons trouvées, parce que leur mauvais état de conservation et leur petitesse ne nous permettent pas de les décrire et de les faire figurer.

Ces deux espèces appartiennent cependant à la section des crustacés Isopodes nommée des Ptérygibranches par M. LATREILLE, et au genre SPHÉROME, ainsi qu'on en peut juger par leur corps ovoïde, ayant la partie postérieure élargie en forme de voûte et dépassée par deux petits appendices natatoires, l'un à droite et l'autre à gauche. Ils ont les pattes latérales débordant le corps, mais indistinctes.

L'une est de forme plus allongée que l'autre, et a été trouvée dans un fragment de pierre calcaire blanche à grain fin, analogue sous ce rapport à la pierre de Pappenheim, mais dont nous ignorons l'origine. Nous lui donnons le nom de Sphérome antique (*Spheroma antiqua*).

La seconde, observée dans les lits horizontaux de marne verte fissile qui se trouvent à Montmartre, en dessus de la formation gypsense, était mêlée avec des Spirorbes. Nous l'appellerons Sphérome des marnes (*Spheroma margarum*).

ORDRE TROISIÈME.

CRUSTACÉS BRANCHIOPODES.

Corps recouvert d'un test corné ou membraneux, tantôt simple, tantôt divisé transversalement en plusieurs pièces; affectant quelquefois la forme d'une coquille bivalve; tête rarement séparée du tronc; pieds garnis d'appendices branchiaux.

PREMIÈRE SECTION.

BRANCHIOPODES PÆCILOPES.

Test en forme de bouclier; tête confondue avec le tronc; pieds nombreux, les postérieurs natatoires.

PREMIER GENRE.

LIMULE; *Limulus*, FABR., LATR.; *Monoculus*, LINN.

Test déprimé formé de deux pièces, et terminé par un style roide et pointu; pièce antérieure en forme de croissant, très-bombée en dessus, portant les yeux supérieurement, et recouvrant la bouche et ses pieds-mâchoires; la postérieure plus petite, recouvrant les pieds-nageoires, et armée sur ses bords d'épines mobiles.

1. LIMULE DE WALCH.

(Pl. XI, fig. 6, vue en dessous, et fig. 7, vue de la lame interne du test antérieur, en dessus.)

LIMULUS WALCHII.

Cancer perversus. WALCH et KNORR, Monum. du déluge, tome I, page 136, pl. 14, fig. 2.

(Long. du test, depuis son bord antérieur jusqu'à l'épine postérieure, 0,052. Larg. du test postérieurement, mesurée entre les deux pointes latérales de ses bords, 0,089. Distance entre le bord du test et l'angle

du rebord situé en avant sur la ligne moyenne, 0,017. Largeur de cet angle, 0,029. Distance de l'angle latéral du test à l'épine latérale du bord postérieur, 0,031. Distance de cette épine latérale à celle du milieu du bord postérieur, 0,019. Longueur de la queue, 0,084. Longueur du corps depuis le bord de la carapace jusqu'à l'extrémité de la queue, 0,177.)

La pièce dont nous venons de rapporter les dimensions (fig. 7), appartient à la collection du Muséum d'histoire naturelle. C'est la seule que nous ayons examinée en nature. Elle ne présente distinctement que des débris de la première pièce du test, et seulement les restes internes de sa table inférieure, ce qu'indiquent suffisamment les traces de l'angle qu'on voit en dessous et à l'avant du bouclier antérieur de tous les Limules vivans. Il y a, comme dans ceux-ci, des indications de trois épines saillantes.

Comparé au test des espèces vivantes, ce Limule nous paraît en différer par deux points importants, 1° parce que l'angle du bord antérieur est beaucoup moins aigu que dans celles-ci, et qu'il a plus de largeur; 2° parce que les trois épines du bord postérieur sont beaucoup plus rapprochées les unes des autres, et que les latérales sont plus éloignées du bord externe de la carapace. La seconde pièce du test n'offre rien de distinct. La pointe de la queue, assez grêle, est marquée en dessus de deux sillons longitudinaux et parallèles entre eux, qui la divisent en trois parties.

La figure de KNORR que nous avons fait copier exactement (fig. 6), représente un Limule vu tout-à-fait en dessous; l'angle antérieur du rebord de la première pièce du test est encore moins saillant que celui du fossile que nous venons de décrire; il est même presque arrondi. La seconde pièce laisse voir ses contours, quoique d'une manière vague cependant, et l'on y compte sur chaque bord, cinq grandes pointes, entre lesquelles en sont de plus petites. Le nombre de ces pointes, dans les espèces vivantes, est toujours plus considérable, et leurs proportions sont différentes chez elles: celles de ces pointes qui font partie inhérente du test sont les plus petites, et les épines intermédiaires et mobiles sont les plus longues: ici, il semble que les épines mobiles sont les moindres, et que les plus saillantes soient une dépendance du test.

Les Limules fossiles sont des pièces rares dans les collections, on ne les a encore rencontrés que dans le calcaire fissile bitumineux de Solnhofen et de Pappenheim.

DEUXIÈME SECTION.

BRANCHIOPODES LOPHYROPES.

Test le plus souvent composé de deux pièces réunies en forme de valves de coquilles, mais sans charnière, et n'étant qu'un développement de la peau ou de l'enveloppe cornée de l'animal; d'autres fois ce test étant fort court et laissant le corps nu ou presque nu; pieds au nombre de six à douze, uniquement propres à la natation, tantôt simples tantôt en forme de rames.

DEUXIÈME GENRE.

CYPRIS; *Cypris*, MULLER, LATR.

Test en forme de coquille bivalve, un peu réniforme.

1. CYPRIS FÈVE.

(Pl. XI, fig. 8.)

CYPRIS FABÆ.

Cypris Fève. DESM., Nouv. bull. des sciences, par la Soc. Philom., année 1813, page 259, pl. 4, n° 8.

(Long. 0,0015.) Ce petit fossile dont il ne reste que la coquille, d'abord signalé par M. le professeur CORDIER, comme étant très-abondant dans un amas situé près de la montagne de Gergovia, département du Puy-de-Dôme, a été retrouvé ensuite par M. DE DRÉE, en énorme quantité dans un calcaire de formation d'eau douce de la balme d'Allier, entre Vichy-les-Bains et Cusset; et nous l'avons décrit et figuré dans le Bulletin de la Société Philomatique. Nous avons d'abord pensé à le rapporter à la classe des Mollusques acéphales; mais l'absence totale de charnière, le redoublement et l'épaisseur assez considérable du bord par lequel s'ouvrent les valves, qui en éloignaient d'une part ce fossile, le rapprochaient, au contraire, de la section des Crustacés branchiopodes lophyropes de M. LATREILLE, ou des Entomostracés de MULLER, et principalement du genre *Cypris*; et c'est en effet dans ce genre que nous avons cru devoir le placer. Son test est réniforme, c'est-à-dire, que son bord antérieur

présente un sinus ; sa figure, moins allongée que celle de la *Cypris detecta* et de la *C. fasciata* de Muller (*Entomost.*), l'est davantage que celle des *C. pubera*, *Monacha*, *levis*, *pilosa*, *Vidua* et *candida* du même auteur. Son test n'offre point la gibbosité de la *C. crassa*, et se rapproche assez de ceux des *C. strigata* et *ornata* ; cependant il est d'une plus grande dimension que celui de la première, et son sinus est moins prononcé ; il est aussi plus petit que celui de la dernière, et ce même sinus, au lieu d'être situé près du bout le plus mince, l'est vers le milieu du bord antérieur, à distance à peu près égale des deux extrémités de la coquille.

EXPLICATION DES PLANCHES.

TRILOBITES.

Planche I.

- Fig. 1. A. CALYMÈNE DE BLUMENBACH, contracté, vu de profil.
B. *Le même*, vu de face.
C. *La même espèce*, étendue, d'après un individu venant de Dudley, et qui est dans la collection du Muséum d'histoire naturelle.
D. Tubercules du test, grossis.
- Fig. 2. A. CALYMÈNE DE TRISTAN, contracté et vu de profil. Individu du Cotentin.
B. *Le même*, vu de face.
C. *La même espèce*, étendue. Venant de la Hunaudière.
D. E. *Le même* vu de profil en D et de face en E.
F. G. *La même espèce*; F, chaperon dans le schiste vu en dessus; G vu de profil.
H. I. *La même espèce*, la queue sur le schiste; H. vu en raccourci par son extrémité; I. vu de profil.
K. Portion du test, grossi.
- Fig. 3. A. CALYMÈNE VARIOLAIRE de Dudley, étendu, d'après un dessin de M. Stokes.
B. *La même espèce*, contractée, vue de profil.
C. Portion du test grossi.
- Fig. 4. CALYMÈNE MACROPHALME, contracté.
A. Côté de la tête, vue par-dessus.
B. Côté du dos et de la queue, vus par-dessus.
- Fig. 5. *La même espèce*, de Coal-brook-dale, contractée.
A. La tête et le dos vus par-dessus.
B. Vue de face.
C. Vue de profil d'après les derniers dessins de M. Stokes.

Planche II.

- Fig. 1. A. ASAPHE CORNIGÈRE, étendu sur sa roche, vu de profil.
B. *La même espèce*, étendue sur sa roche, vue en-dessus; de Colomenca en Russie, d'après un dessin de M. Stokes.
- Fig. 2. A. ASAPHE DE DEBUCH, étendu sur sa roche; du pays de Galles.

- B. *La même espèce* : abdomen caudal faisant voir les stries de la membrane marginale.
- C. *La même espèce* : très-grand individu de Llandrindriod au nord de Builth, pays de Galles méridional ; d'après un dessin de M. Stokes.
- Fig. 3. A. ASAPHE DE HAUSMANN : queue de cet Asaphe.
B. Les arcs costaux des bords latéraux, grossis pour faire voir les tubercules.
- Fig. 4. A. ASAPHE CAUDIGÈRE, entier, mais un peu déformé, étendu et vu en dessus.
B. *La même espèce* : le chaperon et les yeux. — *b*. L'œil et ce qui l'entoure vu de profil. *a*. L'œil grossi ; d'après des dessins de M. Stokes.
C. *La même espèce*, vue de profil ; d'après un dessin fait au Muséum Britannique par M. Laurillard.
D. *La même espèce* : la queue sur sa roche calcaire.

Planche III.

- Fig. 1. A. OGYGIE DE GUETTARD : individu entier, étendu et de la grandeur de l'échantillon.
B. *La même espèce* : partie postérieure seulement d'un autre individu beaucoup plus grand et entier.
- Fig. 2. OGYGIE DE DESMAREST : moitié de la partie antérieure du corps qui était entière, réduite environ de moitié.
- Fig. 3. PARADOXIDE LACINIÉ, d'après la figure donnée par M. Wahlenberg.
- Fig. 4. ENTOMOSTRACITES PUNCTATUS, d'après la figure donnée par M. Wahlenberg.
- Fig. 5. PARADOXIDE SCARABOIDE, d'après une figure publiée par M. Wahlenberg.
- Fig. 6. PARADOXIDE GIBBEUX, d'après M. Wahlenberg.
- Fig. 7. ENTOMOSTRACITES GRANULATUS, d'après M. Wahlenberg.
- Fig. 8. ASAPHE LARGE-QUEUE, d'après M. Wahlenberg.
- Fig. 9. ASAPHE MUCRONÉ, *Entomotrachites caudatus* de Wahlenberg, d'après la figure que ce naturaliste en a donnée.

Planche IV.

- Fig. 1. PARADOXIDE DE TESSIN, d'après la figure donnée par M. Wahlenberg.

- Fig. 2. PARADOXIDE SPINULEUX, d'après un échantillon de la collection de M. DeFrance.
- Fig. 3. *La même espèce*, d'après M. Wahlenberg.
- Fig. 4. A. AGNOSTE PISIFORME, variété A, considérablement grossie; *a*, de grandeur naturelle.
B. AGNOSTE PISIFORME, variété B, considérablement grossie.
- Fig. 5. Fragment de TRILOBITE qui paraît avoir quelque ressemblance avec la partie postérieure des Agnostes de Pontyelova au sud du lac Ladoga en Russie; d'après un dessin de M. Stokes.
- Fig. 6. TRILOBITE dont le genre ne peut être déterminé avec certitude; mais qui paraît se rapprocher un peu de l'Asaphe cornigère; il vient de Llandeilo (dessins de M. Stokes).
- F. 7. A.B.C. Fragmens de TRILOBITES qui ont quelque ressemblance avec diverses parties du corps du précédent: du même lieu (dessins de M. Stokes).
- Fig. 8. Fragment de TRILOBITE indéterminable; venant de Paulovca près de Saint-Pétersbourg (dessins de M. Stokes).
- Fig. 9. TRILOBITE de Dudley, vu en dessous. Échantillon d'après lequel M. Stokes a fait faire le dessin qui a donné cette figure. (*Nota.* Les appendices comme épineux de la queue, et la forme de chaperon, semblent indiquer une espèce différente du Calymène de Blumenbach.)
- Fig. 10. ASAPHE CORNIGÈRE: très-gros individu étendu et vu de profil. Il montre très-bien la forme lamellaire et la disposition en recouvrement des arcs costaux; d'après un dessin de M. Stokes.
- Fig. 11. Chaperon d'un TRILOBITE qui paraît différent de toutes les espèces décrites. Cette portion n'est pas suffisante pour qu'on puisse déterminer le genre de Trilobites auquel elle appartient. Elle vient, suivant M. Stokes qui en a fourni le dessin, de Llandeilo.
- Fig. 12. Post-abdomen d'un Trilobite du genre ASAPHE. Il diffère de celui de toutes les espèces connues. Il a été trouvé, d'après M. Stokes, dans un calcaire noir des environs de Dublin. *a* De grandeur naturelle; *b* grossi du double.

CRUSTACÉS.

Planche V.

- Fig. 1. CRABE MÉNADE; *Cancer Mænas*, LINN., FABR.; ouvert en dessus.

- aa.* Grands lobes antérieurs de l'estomac.
- a'a'*. Petits lobes postérieurs de l'estomac.
- bb.* Foie, visible en avant et de chaque côté.
- c.* Foie, apparent à l'arrière du corps.
- d.* Cœur.
- cc.* Branchies, divisées de chaque côté en cinq principaux faisceaux de doubles lames branchiales.
- ff.* Planchers crustacés sur lesquels reposent les branchies.
- gg.* Organes préparateurs de la génération.
- hh.* Osselet en forme d'arc, dépendant de l'estomac.
- ii.* Muscles attachés d'une part à cet osselet, et de l'autre au bord antérieur du test.

Fig. 2. Carapace du Crabe Ménéade, avec l'indication des diverses régions.

- 1, 1. Région stomacale, ou de l'estomac.
- 2. Région génitale, ou des organes préparateurs de la génération.
- 3. Région cordiale, ou du cœur.
- 4. Région hépatique, ou du foie (postérieure).
- 5, 5. Régions branchiales, des branchies ou des organes respiratoires.
- 6, 6. Régions hépatiques, ou du foie (antérieures).

Fig. 3. ÉCREVISSE COMMUNE; *Astacus fluviatilis*, LINN., FABR.; ouverte, en dessus.

- aa.* Grands lobes antérieurs de l'estomac.
- a'*. Lobe postérieur de l'estomac, presque divisé en deux par une impression moyenne longitudinale.
- bb, bb, bb.* Foie se montrant, 1° en avant de chaque côté de l'estomac, et 2° en arrière de ce viscère, divisé en quatre lobes.
- c.* Foie visible en arrière du cœur.
- d.* Cœur.
- e, e.* Branchies divisées en cinq faisceaux principaux, moins distincts que ceux des branchies du Crabe Ménéade.
- ff.* Tables ou planchers crustacés, sur lesquels les branchies sont placées.
- g, g.* Organes préparateurs de la génération.
- h, h.* Muscles puissans, moteurs des mâchoires, et adhérens à la carapace.

Fig. 4. Carapace de l'Écrevisse commune.

- 1. Régions stomacale et hépatiques antérieures confondues.
- 2. Place au-dessous de laquelle sont les organes préparateurs de la génération, ou Région génitale.
- 3. Région cordiale, ou du cœur.
- 4. Place de la Région hépatique postérieure.

- 5,5. *Régions branchiales*, ou des branchies (organes respiratoires).
 Fig. 5. PORTUNE D'HÉRICART ; en dessus (gros d'un quart).
 Fig. 6. PODOPHTHALME DE DEFRANCE, (mâle) en dessus.
 Fig. 7. *Le même*, en dessous.
 Fig. 8. *Le même*, en avant, pour faire connaître le rapport de son épaisseur à sa largeur.
 Fig. 9. Pince détachée du CRABE PAGUROÏDE ; au trait.
 Fig. 10. CRUSTACÉ MACROURE, indéterminé, à très-longues pinces : de Solnhofen (tiré de l'*Oryctographia norica* de Baier).

Planche VI.

- Fig. 1. PORTUNE LEUCODONTE ; en dessus, et au trait.
 Fig. 2. *Le même* (mâle) ; en dessous.
 Fig. 3. Une pince de la même espèce, détachée.
 Fig. 4. Coquille du genre *Pyrène*, adhérente à la pince ci-dessus mentionnée, et détail de sa bouche.

Planche VII.

- Fig. 1. CRABE AUX GROSSES PINCES ; en dessus (moule intérieur).
 Fig. 2. *Le même* (individu mâle) ; en dessous et avec son test.
 Fig. 3. CRABE PONCTUÉ ; en dessus.
 Fig. 4. Individu femelle de la même espèce ; en dessous.

Planche VIII.

- Fig. 1. CRABE QUADRILOBÉ ; en dessus.
 Fig. 2. Individu mâle de la même espèce ; en dessous.
 Fig. 3. CRABE DE BOSCH ; en dessus (moule intérieur).
 Fig. 4. *Le même individu* ; en avant, ayant les contours de son test bien conservés.
 Fig. 5. CRABE DE LEACH ; en dessus.
 Fig. 6. Individu femelle de la même espèce ; en dessous.
 Fig. 7. GÉLASIME LUISANTE ; en dessus.
 Fig. 8. *La même* ; en avant.
 Fig. 9. GONOPLACE INCERTAINE ; en dessus.
 Fig. 10. GÉCARCIN TROIS-ÉPINES ; en dessus.
 Fig. 11. GRAPSE DOUTEUX ; en dessus.
 Fig. 12. *Le même* ; en avant et au trait.
 Fig. 13. GONOPLACE ENFONCÉE ; en dessus.
 Fig. 14. *La même* ; en avant et au trait.

Planche IX.

- Fig. 1. GONOPLACE DE LATREILLE ; en dessous.
 Fig. 2. *Le même* ; en dessous.
 Fig. 3. Pince de la même espèce ; de profil.
 Fig. 4. Autre pince ; en dessous.
 Fig. 5. GONOPLACE INCISÉE ; en dessous.
 Fig. 6. *Le même individu* , (mâle) ; en dessous.
 Fig. 7. GONOPLACE ECHANCRÉE ; en dessous.
 Fig. 8. *Le même individu* (femelle) en dessous.
 Fig. 9. ATÉLÉCYCLE RUGUEUX ; en dessous.
 Fig. 10. LEUCOSIE CRANE ; en dessous.
 Fig. 11. *La même* , de profil et au trait.
 Fig. 12. *Le même* (femelle) ; en dessous.
 Fig. 13. LEUCOSIE SUBRHOMBOÏDALE ; en dessous.
 Fig. 14. LEUCOSIE DE PRÉVOST ; en dessous.

Planche X.

- Fig. 1. DORIPPE DE RISSO ; en dessous.
 Fig. 2. *Le même* ; en dessous.
 Fig. 3. *Le même* ; en avant et au trait.
 Fig. 4. ERYON DE CUVIER ; en dessous, tiré de Knorr, mais modifié pour quelques détails.
 Fig. 5. RANINE D'ALDROVANDE ; en dessous. (Voyez aussi la planche XI.)
 Fig. 6. Autre individu de la même espèce, vu en dessous et sur lequel on distingue les pieds mâchoires extérieurs.
 Fig. 7. *Le même*, vu de profil pour faire juger de l'épaisseur du corps de ce Crustacé.
 Fig. 8. LANGOUSTE DE LESUEUR ; en dessous.
 Fig. 9. *La même* ; vue de profil.

Planche XI.

- Fig. 1. RANINE D'ALDROVANDE ; en dessous et copiée d'après Ranzani.
 a. Vestige de la base des pieds de la première paire, ou des pinces.
 b. Place où la seconde paire était articulée.
 c. Division interne des pieds-mâchoires extérieurs.
 d. Division externe des pieds-mâchoires extérieurs.
 e. Première pièce sternale.

- Fig. 2. **PAGURE DE FAUJAS** ; pinces toujours inégales en grosseur , et seuls restes connus de l'animal.
- Fig. 3. **LANGOUSTE DE REGLEY**.
- Fig. 4. **PALÉMON SPINIPÈDE** ; copié de l'ouvrage de Knorr , tom. I , pl. 13 B.
- Fig. 5. **CRUSTACE MACROURE INDÉTERMINÉ** ; qu'on croit se rapprocher du genre des Palémons.
- Fig. 6. **LIMULE DE WALCH** ; en dessous et copié de l'ouvrage de Knorr , tom. I , pl. 14 , fig. 2.
- Fig. 7. *Le même* , vu en dessus , moule intérieur , d'après un fossile de la collection du Muséum d'histoire naturelle.
- Fig. 8. **CYPRIS FÈVE** ; à l'extérieur en avant , en arrière et en dedans.
-

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

- AGOSTE.** Genre de Trilobites : ses caractères, page 38. — A. pisiforme, *ibid.*
- ARDOISE.** Gîte des Ogygies et du Calymène de Tristan. *Voyez* Schiste ardoise, page 47.
- ARGILES BLEUES.** Page 81.
- PLASTIQUES, intermédiaires à la craie et au calcaire grossier. Elles renferment la carapace d'un Crabe, et d'autres débris de Crustacés brachyures ou macroures, 81.
- ASAPHE.** Genre de Trilobites : ses caractères, 17.
- A. caudigère, 22. — A. cornigère, 18.
- A. de Debuch, 20. — A. de Hausmann, 21. — A. large-queue, 24.
- ASELLOTES.** Famille de Crustacés, qui paraît avoir deux représentans fossiles, du genre *Sphérome*, 81 et 138.
- Astacolithes.** L'un des noms que les Crustacés macroures, en général, ont reçus des anciens oryctographes, 72.
- Astacopodium.** Désignation des pattes de Crustacés fossiles, isolées, 72.
- ATÉLÉCYCLE.** Genre de Crustacés brachyures fossiles : ses caractères, 111. — A. rugueux, 112.

B.

- Bacillus entomolithus.** L'un des noms appliqués aux fragmens de pattes de Crustacés fossiles, 72.
- BERNARD-L'ERMITE** de Faujas. *Voyez* Pagure de Faujas, 127.
- Bleue-lias.** Argile ainsi nommée par les Anglais. Elle est située au-dessous de la craie, et renferme des débris de Crustacés, 81.

C.

- CALCAIRE CAVERNEUX**, ou du JURA ? Renfermant le *Trilobites problematicus* de Schlotheim, 57.
- COMPACTE chloriteux, provenant de Russie, et renfermant des Trilobites indéterminés, 55.

CALCAIRE GROSSIER. *Voyez* Calcaire de sédiment supérieur.

- NOIR, DE TRANSITION, d'Eger en Norwége. Il a offert le Trilobite décrit par Brunnich, sous le nom de *Trilobus dilatatus*, l'Agonoste pisiforme, etc., .
- DE SÉDIMENT INFÉRIEUR, 55 et 63.

— DE SÉDIMENT SUPÉRIEUR. Terrain tertiaire ou Calcaire grossier. On a trouvé dans ce calcaire les Crabes ponctué, quadrilobé et de Bosc (à Dax et à Vérone), l'Atélécycle rugueux (à Montpellier), et la Leucosie de Prévost (dans les bancs inférieurs de Montmartre), 81.

— DES TERRAINS TRAPPÉENS du Vicentin. Il renferme des Crustacés, et entre autres un Crabe voisin du *Cancer Moenas*, et une Langouste très-semblable au *Palinurus quadricornis*, 81.

CALYMÈNE. Genre de Trilobites : ses caractères, 9. — C. de Blumenbach, 11. — C. macrophthalme, 15. — C. de Tristan, 12. — C. variolaire, 14.

Cancer. *Voyez* Crabe, 90.

- *petrefactus*. L'un des noms donnés aux Crustacés fossiles, 72.
- *lapidescens* de Rumphius (Crabe aux grosses pinces), 91; (Gonoplace incisée), 100.
- *lapideus*. Désignation des Crabes pétrifiés dans quelques anciens ouvrages, 72.
- *perversus* de Walch. *Voyez* Limule de Walch. 139.

Carcinites. L'un des noms que les oryctographes ont donnés aux Crabes, ou Crustacés brachyures fossiles, 72.

Chelonites. Pincés de Crustacés fossiles, détachées, 72.

Chiton. *Voyez* Oskabrien.

Concha triloba. L'une des désignations des Trilobites, 3.

CORNÉENNE LYDIENNE et **CORNÉENNE TRAPP**. Alternant avec le calcaire de transition : ces roches renferment l'Asaphe de Debuch, 48.

CORYSTE. Genre de Crustacés brachyures vivans. M. Mantell a figuré une carapace trouvée dans la craie, et qui paraît s'y rapporter, 125.

CRABE, Cancer. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 90. — C. paguroïde, *ibid.* — C. aux grosses pinces, 91. — C. pointillé, 92. — C. quadrilobé, 93. — C. de Bosc, 94. — C. de Leach, 95.

— Ménade. Détail de son organisation intérieure pour servir à la détermination des régions du test des Crustacés brachyures, 74.

— voisin du C. Ménade, dans le terrain calcaréo-trappéen de Monte-Bolca, 125.

— des environs de Béziers, appartenant à la collection du Muséum d'histoire naturelle. Ce pourrait être un Portune ? 125.

— des Moluques. Voyez Limule, 139.

CRAIE. Voyez Formation crayeuse.

CRANGONS. Genre de Crustacés macroures. On trouve quelques vestiges qu'on rapporte, avec doute, à ce genre, dans la pierre calcaire bitumineuse fissile de Pappenheim, 136.

CRUSTACÉS FOSSILES. Généralités, 67. — Leur étude spéciale n'a encore fixé l'attention d'aucun naturaliste, 70. — Liste des auteurs anciens qui en ont décrit et figuré quelques espèces, 71. — Noms généraux qu'ils portent dans les ouvrages des divers oryctographes. — Difficulté de leur étude, 72. — Leur carapace qui est le plus souvent conservée, présente des rapports constans entre sa conformation extérieure et la distribution des organes vitaux qu'elle recouvre ; ces rapports peuvent fournir des caractères comparatifs, 73, 74, 75. — Distinction des régions de la carapace des Crustacés brachyures, qui doivent, suivant leur position, recevoir les noms de régions stomacale, génitale, cordiale, hépatiques antérieures, branchiales et hépatique postérieure, 76.

— comparaison des divers genres de Crustacés brachyures vivans, d'après cette nouvelle considération, 77. — Examen de la carapace des Crustacés macroures sous le même point de vue, 78 et 79. — Parties caractéristiques des Crustacés vivans qu'on retrouve le plus souvent dans les fossiles, et qui peuvent aussi servir à distinguer ceux-ci, 80. — Le nombre de Crustacés déterminables reconnus jusqu'à ce jour est de trente-quatre, *ibid.* — Leur mode de conservation, *ibid.* — Leur distribution méthodique d'après la classification de MM. Latreille et Cuvier, 83 et 84. — Ordre premier, CRUSTACÉS DÉCAPODES, 85. Première famille, *Décapodes brachyures*, *ibid.* Sections : 1° les Nageurs, *ibid.* ; 2° les Arqués, 91 ; 3° les Quadrilatères, 97 ; 4° les Orbiculaires, 111 ; 5° les Triangulaires, 116 ; 6° les Notopodes, 117 (appendice, 125). Seconde famille, *Décapodes macroures*, 127 (appendice, 135). — Ordre deuxième, CRUSTACÉS ISOPODES, 138. — Ordre troisième, CRUSTACÉS BRANCHIOPODES, 139. Première section, *Branchiopodes périclipes*, 139 ; seconde section, *Branchiopodes lophyropes*, 141. — Distribution géologique des Crustacés fossiles ; leur série commence où celle des Trilobites finit, et dans cette classe entière, la loi de la nature annoncée par M. Cuvier, est encore confirmée : *Les animaux fossiles diffèrent d'autant plus des êtres qui vivent actuellement, qu'ils sont enveloppés dans les couches les plus anciennes du globe*, 64 et 83.

Les Crustacés fossiles de Nice appartiennent, selon M. Risso, aux espèces qui vivent actuellement dans la mer Méditerranée, 126. — Les Crustacés, aussi fossiles, qui sont, apportés des îles de l'Archipel Indien, sont dit-on, vivans dans les mêmes parages, 82. — Doutes sur la réalité de cette assertion, 83. — L'analyse chimique de ces Crabes prouve qu'ils ont acquis toutes les conditions des corps pétrifiés. On pourrait les considérer comme des fossiles contemporains de notre création, *ibid.*

Crustacites. Désignation générale des Crustacés fossiles, 72.

CYPRIS. Genre de Crustacés branchiopodes : ses caractères, 141. C. Fève, *ibid.*

D.

DORIPPE. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 119. — D. de Risso, *ibid.*

E.

EGREVISSE COMMUNE, *Astacus fluviatilis*, Linn.

Détail de son organisation intérieure, pour servir à la détermination des régions du test des Crustacés macroures, 78.

— **FOSILE** de Pappenheim. Crustacé peu déterminé et rapporté avec doute au genre *Astacus*, 135.

Entomolithus paradoxus de Linné. Cet auteur a décrit sous ce nom commun deux espèces qui sont : 1° le Paradoxe de Tessin, 31 ; 2° le Paradoxe spinuleux, 32.

Entomostracites caudatus de Wahlenberg. Ce Trilobite ne paraît pas être le même animal que le *Trilobus caudatus* de Brunnich, ou l'Asaphe caudigère, 24.

— **crassicauda**, Wahl. Il pourrait ne pas différer d'espèce avec l'*Entomostracites caudatus* du même auteur, ou Asaphe large-queue, 25.

— **expansus**, Wahl. C'est l'Asaphe caudigère, 18.

— **gibbosus**, Wahl. Il se rapporte au Paradoxe spinuleux, 35.

— **granulatus**, Wahl. Trilobite de genre incertain, 36.

— **laciniatus**, Wahl. Synonyme du Paradoxe lacinié, 35.

— **laticauda**, Wahl. C'est l'Asaphe large-queue, 24.

— **paradoxissimus**, Wahl. C'est le premier *Entomolithus paradoxus* de Linné, ou le Paradoxe de Tessin, 31.

— **pisiformis**, Wahl., ou Agnoste pisiforme, 38.

— **punctatus**, Wahl. Espèce de Trilobite de genre incertain, 36.

— **scaraboides**, Wahl. C'est le Paradoxe scaraboïde, 34.

— **spinulosus**, Wahl. Synonyme du Paradoxe spinuleux, 32.

— **tuberculatus**. Wahl. C'est le Calymène

de Blumenbach, mal à propos confondu avec l'*Entomolithus paradoxus* de Linné, 11.

ERYON. Genre nouveau de Crustacés macroures fossiles, voisin de celui des Scyllares : ses caractères, 128. — E. de Cuvier, 129.

F.

FORMATION CRAYEUSE. Le calcaire de Maëstricht rapporté à cette formation a offert des pinces, conservées par paires, qu'on a rapportées au genre *Pagure*, 81 et 127. — La craie d'Angleterre a présenté quelques débris indéterminables de Crustacés qui ont été décrits et figurés par M. Mantell, 81.

FOSILE DE DUDLEY, ou Calymène de Blumenbach, 11.

G.

Gammarolithes. Les oryctographes donnent ce nom aux Crustacés fossiles qu'ils comparent aux Chevrettes, ou Salicoques, 72.

GÉCARCIN. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 108. — G. trois-épines, *ibid.*

GÉLASIME. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 106. — G. luisante, *ibid.*

— **Maracoani**, Latr. Espèce vivante du Brésil, très-voisine de notre Gélasime luisante, 106.

GONOPLACE. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 96. — G. échancrée, 101. — G. enfoncée, 102. — G. incertaine, 104. — G. incisée, 100. — G. de Latreille, 99.

GRAPSE. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 97. — G. douteux, *ibid.*

H.

HÉPATE. Genre de Crustacés brachyures dont le *Crabe* fossile de Bosc, se rapproche par sa forme générale, 95.

I.

INACHUS. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 116. — I. de Lamarck, *ibid.*

— Espèce indéterminable trouvée dans la marne calcaire à Montmartre, 125. — *Inachus Squinado* des dépôts marins de Saint-Hospice, près de Nice, 126.

L.

LANGOUSTE. Genre de Crustacés macroures : ses caractères, 131. — L. de Lesueur, 132. — L. de Regley, *ibid.* — Langouste voisine de l'espèce vulgaire, trouvée à Monte-Bolca, 135 et 151.

LEUCOSIE. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 112. — L. Crane, 113. L. sub-rhomboidale, 114. — L. de Prévost, *ibid.*

LIMULE. Genre de Crustacés branchiopodes : ses caractères, 139. — L. de Walch, *ibid.*

Locusta brachiis contractis de Knorr et Walch. *Voyez* Palémon spinipède, 134.

M.

MARACOANI. Nom brésilien d'un Crustacé décrit et figuré par Pison, et qui a beaucoup de ressemblance avec notre Gélasime luisante, 106.

MARNES VERTES argileuses, situées au-dessus du gypse des environs de Paris. Elles ont offert dans leurs feuillettes des Crustacés de la famille des Asellotes et vraisemblablement du genre *Sphérome*, 82 et 138.

Muschelkalk. Sorte de roche calcaire qui renferme un Trilobite décrit par Schlotheim, 57.

O.

Ocypode heterochelos de Bosc. C'est la Gélasime Maracoani de Latreille ; espèce de Crustacé brachyure du Brésil, très-voisine de notre Gélasime luisante, 106.

OCYPODE INCERTAIN. Dans l'article *Crustacé fossile* de la 2^e édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, nous avons d'abord désigné sous ce nom l'espèce à laquelle nous donnons maintenant celui de Gonoplace incertaine, 104.

OGYCIE. Genre de Trilobites : ses caractères, 26. — O. de Desmarest, 28. — O. de Guettard, *ibid.*

OSCARIONS, ou *Chiton.* On a rapporté les Trilobites à la famille de ces animaux Mollusques, 40 et 41.

P.

PAGURE. Genre de Crustacés macroures : ses caractères, 127. — P. de Faujas, *ibid.*

Pagurus lapideus. L'un des noms employés

par les oryctographes, pour désigner les crabes fossiles, 72.

PALAIS DE POISSONS. On a pris pour tels, pendant long-temps, des moules intérieurs de la carapace d'un Crustacé brachyure du genre Ranine, 122.

PALÉMON. Genre de Crustacés macroures : ses caractères, 133. — P. spinipède, 134.

— **AUX LONGS BRAS.** On peut nommer ainsi un Crustacé de Pappenheim assez vaguement figuré par Baier et par Knorr, et qui paraît se rapprocher, à cause de la longueur et de la minceur de ses pinces, du *Palæmon Carcinus* de Fabricius, 136.

Palinurus. *Voyez* Langouste.

PARADOXIDE. Genre de Trilobites : ses caractères, 31. — P. gibbeux, 35. — P. lacinié, *ibid.* — P. scaraboïde, 34. — P. spinuleux, 32. — P. de Tessin, 31.

PHYLLADE PAILLETÉ. Roche de transition schisteuse, des environs de Cherbourg : elle alterne avec les granites et renferme le Calymène de Tristan, espèce de Trilobite, 48.

— **MICACÉ.** *Voyez* Psammite schistoïde micacé.

PODOPHTHALME. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 88. — P. de Defrance, *ibid.*

Polyphemus. *Voyez* Limule, 138.

PORTUNE. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 85. — P. leucodonte, 86. — P. d'Héricart, 87. — Portune indéterminable, des environs de Bordeaux, de la collection de M. de Drée, 125.

PSAMMITE SCHISTOÏDE MICACÉ et **PHYLLADE MICACÉ** (schiste argileux de transition et schiste de la Grauwake). Cette roche du Cotentin renferme le Calymène de Tristan, espèce de Trilobite, 47.

R.

RANINE. Genre de Crustacés brachyures : ses caractères, 121. — R. d'Aldrovande, *ibid.*

RÉMIPIÈDE SILLONNÉ, Desm. Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, 2^e édit. article *Crustacés fossiles.* *Voyez* Ranine d'Aldrovande, 121.

ROCHES DE TRANSITION. Elles présentent les gisemens ordinaires des Trilobites. — Celles

de la Suède renferment des Trilobites décrits par Walhenberg, 49. — Cet auteur croit avoir remarqué un gissement géognostique particulier à chacune des espèces qu'il a distinguées, 50. — Description du gissement des Trilobites de Dudley par M. Buckland, 51 à 53. — Remarques sur l'analogie qui existe entre les roches de transition de la Norwège qui renferment des Trilobites, et la roche calcaire noire du pays de Galles méridional; différences que présente au contraire le calcaire de Dudley, comparé à ces dernières, 58. *Voyez* Trilobites, Terrains de transition, Psammite schistoïde micacé, et Schiste ardoise.

S.

SCHISTE ARDOISE. Cette roche renferme les Trilobites les plus anciens, ceux du genre *Ogygia* et peut-être aussi le *Calymène* de Tristan, 47.

— **ARGILEUX DE TRANSITION.** *Voyez* Psammite schistoïde micacé, 47.

— **DE LA GRAUWAKE.** *Voyez* Psammite schistoïde micacé, 47.

SCYLLARE. Genre de Crustacés macroures: ses caractères, 130. — S. de Mantell, *ibid.* *Sepites saxum* ou *Sepiæ imitans*, d'Aldrovande. *Voyez* RANINE d'Aldrovande, 121.

SPHÉROME. Genre de Crustacés isopodes, 138. — S. antique, *ibid.* — S. des marnes, *ibid.*

T.

TERRAIN D'EAU DOUCE de la vallée de l'Allier, en Bourbonnais, 82. Il renferme de très-petites coquilles bivalves, qui paraissent appartenir au genre de Crustacés entomostracés appelé *Cypris* par Muller, 82 et 141.

— **DE SÉDIMENT INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR.** *Voy.* Calcaire de sédiment, 55, 63 et 81.

— **TERTIAIRE.** *Voyez* Calcaire de sédiment supérieur, 81.

TERRAINS DE TRANSITION SCHISTOÏDES, TERRAINS DE TRANSITION CALCAIRES, TERRAINS DE TRANSITION CALCAIRES GRIS-DE-FUMÉE OU VERDATRES, AVEC TÉRÉBRATULES. Gîtes des Trilobites. *Voy.* le Tableau de leurs espèces avec leur distribution géognostique et géographique, 62 et 63.

TRILOBITES. Généralités, 1. — **ART. 1.** Caractères des Trilobites; détermination des genres et description des espèces, 3. — Caractères généraux, 4. — Tableau synoptique des genres et des espèces, 6. — **ART. 2.** Rapports des Trilobites avec les animaux connus, 40. — **ART. 3.** Sur le gissement des Trilobites, 46. — Tableau de la distribution géognostique des diverses espèces de Trilobites, dans les différents terrains de transition et dans les terrains de sédiment inférieurs, 62. — On a considéré successivement les Trilobites comme des Coquilles à trois lobes, des Os-cabrions, des Cymothoés, des Larves d'insectes et des Crustacés branchiopodes, 62. — Motifs qui portent à admettre ce dernier rapprochement et à rejeter les autres, 40 à 45. — Recherches sur les rapports qui existent entre les Trilobites et les animaux articulés, par M. Audouin, 43. (*Note.*) Lieux où l'on trouve les Trilobites en France, 47 et 48; en Norwège, *ibid.*; en Suède, 49 et 50; en Angleterre, 50 à 54; en Bohême, 55; en Prusse, en Saxe, en Silésie, dans des blocs de roches hors de place, 55, 60 et 61; en Russie, 55 et 56; en Allemagne, 55 et 57; en Amérique, 57 à 59. — Conclusions, 63 et 64. *Voyez* les articles Roches et Terrains de transition, Calcaire de sédiment inférieur, Psammite schistoïde, Schiste ardoise, etc.

Trilobites cornigerus de Schlotheim. C'est l'Asaphe cornigère, 18.

— *dilatatus* de Brunnich. C'est vraisemblablement une espèce différente de l'Asaphe cornigère, 19.

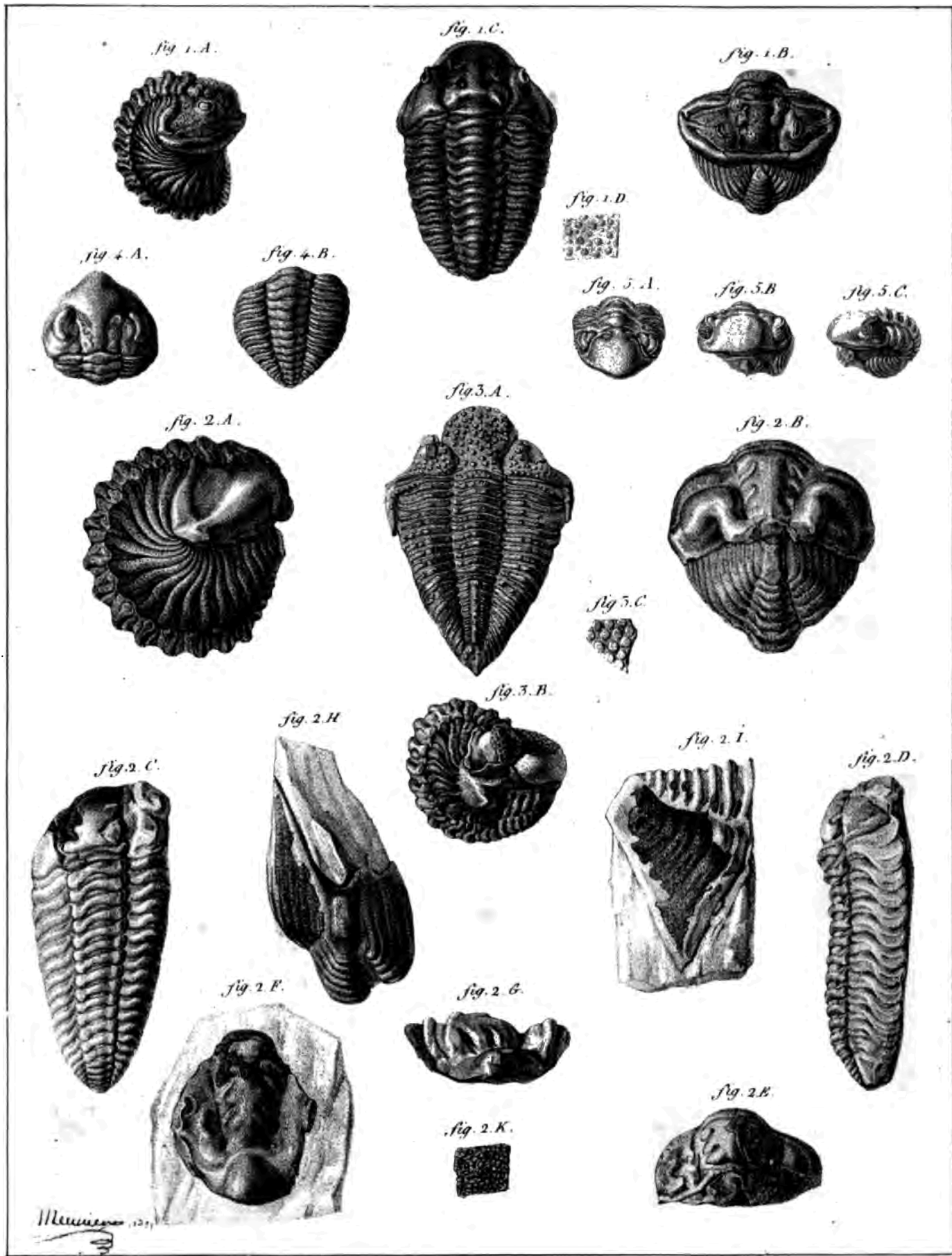
— *problematicus* de Schlotheim. Espèce peu déterminable: son gissement, 57.

— *tentaculatus* de Schlotheim. Espèce de Trilobite de genre incertain, 37.

Trilobus caudatus de Brunnich. C'est l'Asaphe caudigère, 22.

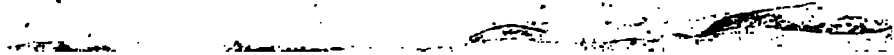
X.

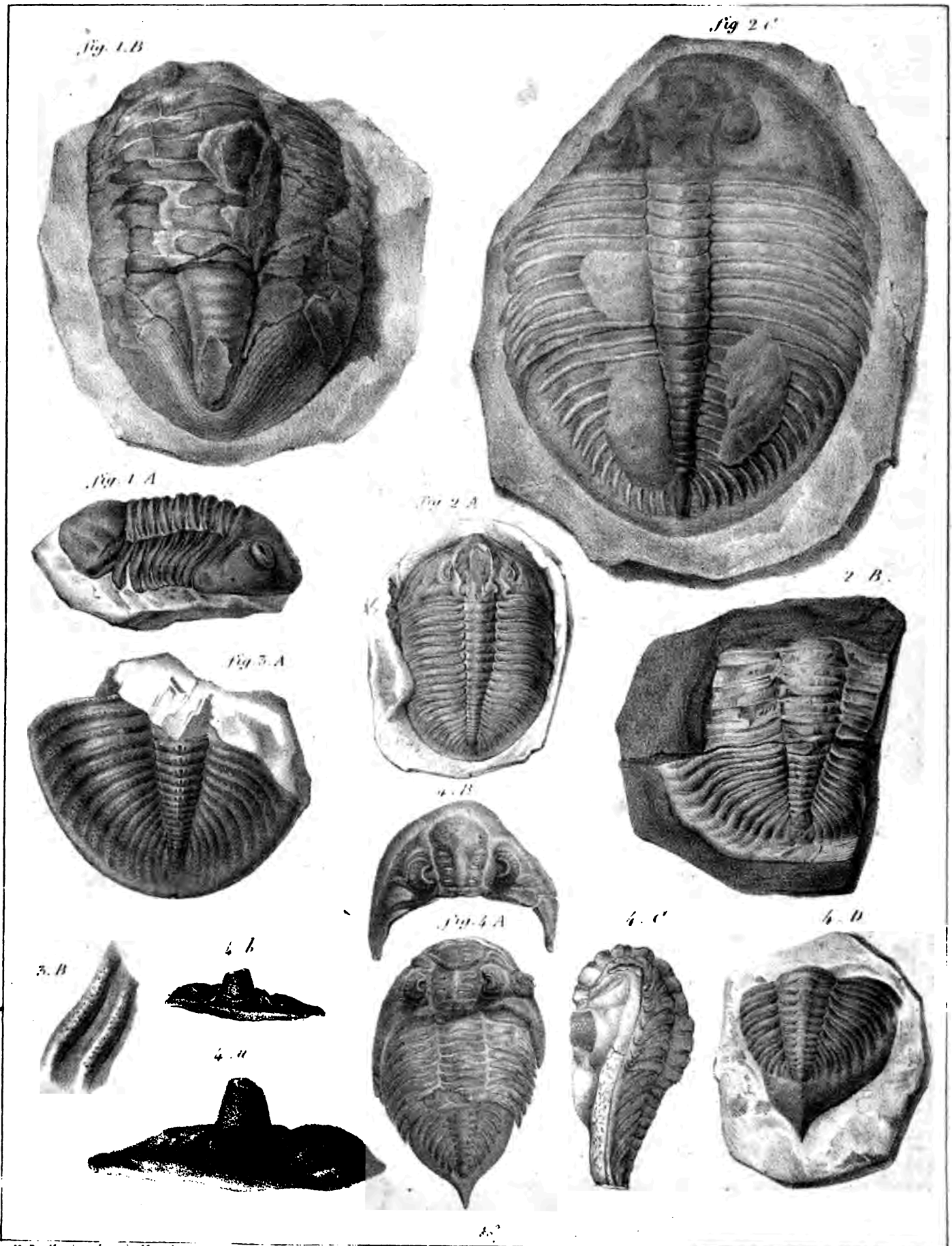
XANTHO. Genre de Crustacés brachyures, établi aux dépens du genre *Cancer* de Fabricius, et auquel pourrait se rapporter le Crabe de Leach, 96.



Lith. de O. Engelmann.

TRILOBITES.

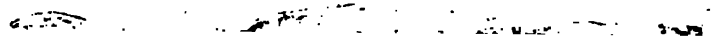


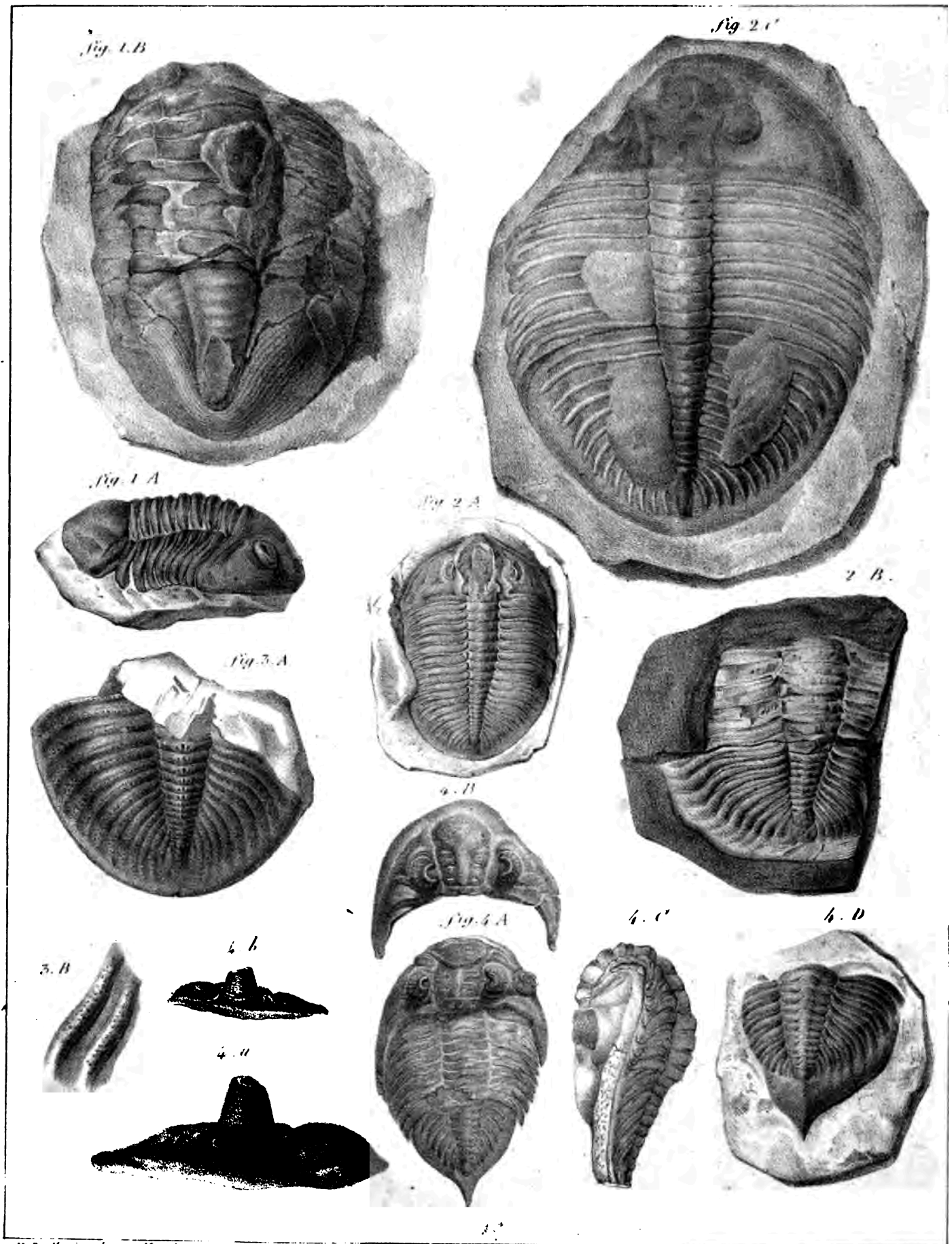


N. Boulenger d'après Meunier.

Fig. 1, 2, 3, 4, 5, C. Goussier et Sirey.

TRILOBITES.





V. Boulenger d'après Munnier.

Fig. 1 et 2 de C. Gaudin, in Science

TRILOBITES.

